



## SYNTHÈSE DES PLANS ET PROJETS COMMUNAUX ET TRANSCOMMUNAUX



Ce document est un relevé des visions stratégiques et des principaux projets et initiatives menés sur la commune de Philippeville dont la synthèse a été réalisée par la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural.

### VERSION JUIN 2018

#### Les objectifs de cette synthèse, non exhaustive :

- Enrichir les discussions des Groupes de Travail par des projets précédemment identifiés, en particulier les projets permettant de répondre aux attentes exprimées par les habitants lors des réunions d'Information et de Consultation,
- Identifier de nouvelles problématiques et les opportunités spécifiques au territoire,
- Participer à l'analyse globale, transversale et transcommunale des thématiques,
- Veiller au caractère fédérateur du PCDR par l'articulation des politiques communales dans le cadre de l'élaboration du PCDR.

Il a été décidé de **synthétiser les principales données recueillies**, en mettant en avant les ATOUTS et les FAIBLESSES de la Ville, les OPPORTUNITES et les MENACES, ainsi que les PROJETS proposés pour son développement.

Programme Communal de Développement Rural 2003-2013	p. 2
Plan communal de Mobilité 2003-2015	p. 3
Projets communaux et vision communale 2012-2018	p. 5
Profil local de santé réalisé en 2012	p. 7
Etude du réseau écologique réalisé en 2014	p. 7
Plan d'Ancrage du Logement 2014-2016	p. 9
Plan Zonal de Sécurité 2014-2019	p. 10
Plan Communal de Développement de la Nature signé en 2015	p. 10
Appel à projet « Mon quartier, mon village bouge » 2016 et 2017	p. 12
Plan de gestion 2016-2026 du Parc Naturel Viroin-Hermeton	p. 13
Plan stratégique pour l'Entre-Sambre-et-Meuse 2017-2030 - Essaimage	p. 15
Programme de coordination locale de l'enfance 2018-2023	p. 17
Plan de Cohésion Sociale 2019-2024	p. 17
Programme d'action culturelle 2020-2025	p. 17
Commission Agricole	p. 20
Conseil consultatif des Jeunes	p. 20
Conseil consultatif communal des aînés	p. 20
Philippeville, Ville Amie des Aînés	p. 20
Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du climat	p. 21
Démarche HIAP, la santé au cœur des politiques communales	p. 21
Philippeville, commune zéro déchet	p. 21

## Programme Communal de Développement Rural 2003-2013

Le premier PCDR de la Ville de Philippeville, comptait 63 projets à initier. Au terme des 10 ans de validité, 23 d'entre eux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Il s'agit principalement des projets repris en première priorité (13 sur les 15 projets du lot 1). La demande et la pertinence des projets non réalisés seront examinées dans le cadre de l'élaboration du 2<sup>e</sup> PCDR.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Merlemont - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Romedenne - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Aménagement global et intégré du centre du village de Villers-le-Gambon - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*. Aménagement d'une aire de jeux à Villers-le-Gambon (redemandé).

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Roly - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"* (redemandé). Ré-alimentation des fontaines à Roly (redemandé). Valorisation de l'église et du château (privé) de Roly.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Franchimont - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Jamagne - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"* (redemandé).

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Lautenne - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Mise en valeur du village d'Omezée - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Surice - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Villers-en-Fagne avec création d'une place - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

Aménagement d'une aire de jeux à Villers-en-Fagne.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Sart-en-Fagne - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Jamiolle - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"* (redemandé).

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Samart - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"* (redemandé).

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Sautour - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Aménagement du centre du village de Vodecée - *Concrétisation de l'étude "Cœur de village"*.

**PROJET** : Création d'une Maison de Village à Romedenne (redemandé). Localisation proposée : construction sur le terrain communal jouxtant la salle « La Malterie ».

**PROJET** : Création d'une Maison de Village à Samart.

**PROJET** : Création d'une Maison de Village à Sautour (redemandé).

**PROJET** : Création d'une Maison de village et hébergement de groupes à Sart-en-Fagne.

**PROJET** : Création et promotion de la liaison RAVeL - Florennes/Doische (redemandé) avec création d'une table d'orientation à Merlemont.

**PROJET** : Signalisation touristique des villages proches ou traversée par le RAVeL 2 afin de valoriser les patrimoines bâti et naturel de Fagnolle, Roly, Villers-en-Fagne, Sart-en-Fagne, Merlemont et Romedenne.

**PROJET** : Rénovation des escaliers Chemins de la Chavée et Chemin des Ecoles à Romedenne en vue de favoriser les déplacements piétons vers l'école et la Place.

**PROJET** : Création de trottoirs et aménagements pour les personnes à mobilité réduite - *pas de localisation identifiée*.

**PROJET** : Organisation de séances d'information en vue de susciter la création d'hébergement touristique.

**PROJET** : Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine et travaux de restauration.

**PROJET** : Valorisation de l'histoire de l'industrie locale : information et promotion des mines de galène à Villers-en-Fagne et de l'église de Sart-en-Fagne, création d'un musée du marbre et de l'histoire locale.

**PROJET** : Création d'une Agence de Développement Local afin de soutenir le développement économique et de susciter l'émergence de nouvelles entreprises (redemandé).

**PROJET** : Protection du patrimoine bâti, classement et rôle accru de l'Administration communale.

**PROJET** : Réalisation d'une charte, sous forme de dépliant, pour le respect de l'environnement et du mobilier

public. **PROJET** : Instauration d'un concours de villages fleuris (redemandé).

**PROJET** : Agrandissement et valorisation de la Réserve naturelle de l'Hermeton - gérée par Natagora : acquisition de parcelles, contrats de gestion avec les propriétaires privés, organisation de visites guidées, placement de panneaux didactiques.

**PROJET** : Mise au point d'outils urbanistiques pour limiter les exploitations hors-sol afin de soutenir l'agriculture familiale, en concertation avec le monde agricole. **PROJET** : Compostage du fumier par l'achat d'une machine à composter gérée par le Service Travaux.

**PROJET** : Incitation des jeunes couples à s'installer dans les villages en offrant des services adéquats aux jeunes parents (garderie communale, activités extrascolaires...) et des logements à prix accessibles (redemandé).

**PROJET** : Création de logements à loyer modéré et/ou adaptés à la demande de la population.

## Plan Communal de Mobilité 2003-2015

**Le PCM de Philippeville, adopté en 2003, est arrivé au terme de ses 12 années de mise en œuvre. Les mesures préconisées dans ce plan ont été évaluées conformément aux modalités prévues par le décret relatif à la mobilité et l'accessibilité locales. Les principales « mesures reportées à une nouvelle échéance » et observations seront étudiées dans le cadre de l'élaboration du PCDR.**

**PROJET** : Elaboration d'un Plan Communal Cyclable (PCC) afin de développer l'usage du vélo dans le cadre de déplacements utilitaires. *Prévoir la création de cheminement vélo dans les infrastructures de passage (ponts, tunnels) pour orienter les cyclistes autrement que par la N5, intégration d'aménagements cyclables dans les carrefours et giratoires, aménagement de pistes cyclables etc.* **PROJET** : Création d'un RAVeL sur la ligne 138a Doische-Philippeville-Florennes et aménagement des traversées sur la N40 et la N97. **PROJET** : Création d'un itinéraire cyclable entre le centre de Philippeville et le RAVeL 2 (ligne 156) Mariembourg-Hastière (vers Fagnolle ou Mariembourg). **PROJET** : Création d'un itinéraire cyclable entre le centre de Philippeville et le RAVeL 136b à Senzeille (via Samart ou Neuville). **PROJET** : Création d'un itinéraire cyclable entre le centre de Philippeville et le RAVeL 138a Doische-Philippeville-Florennes (à hauteur de Villers-le-Gambon). **PROJET** : Installation de vélobox. **PROJET** : Mise en place d'opérations Tous vélos-actifs au sein des grandes entreprises de la commune, de l'Administration communale etc. *Accompagnement des employeurs dans la mise en place d'un plan d'action et de promotion du vélo au sein des entreprises pour les déplacements domicile-travail.*

**PROJET** : Révision du Plan de circulation et de stationnement du centre de Philippeville avec mise en place d'un programme «Chemins de la Ville en vue d'améliorer le cheminement piéton et PMR et la révision du Plan cyclable du centre-ville. *Revoir la circulation des bus autour de la Place d'Arme, élargissement de la zone bleue dans le centre-ville, sensibilisation pour reporter les voitures ventouses vers le parking du Moulin, développement de l'intermodalité etc.* **PROJET** : Mise en place de Plans de Déplacements Entreprises (PDE) au sein des grandes entreprises de la commune, des établissements scolaires, de l'Administration communale etc. *Le PDE vise la mise en place d'un ensemble d'actions destinée à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à l'activité au niveau de l'entreprise (domicile – lieu de travail et déplacements du personnel dans le cadre de leurs fonctions). Notamment dans les deux mutuelles.*

**PROJET** : Création d'une ou deux aires de covoiturage. *Localisations envisagées : Au parking du Moulin à Philippeville, au nord de Philippeville pour les flux vers Charleroi, aux échangeurs de la N5 (la Quercinelle, Neuville ou Philippeville). Intégration au réseau de parkings comOn – réseau de covoiturage en Wallonie.* **PROJET** : Mise en place d'un projet d'autos partagées en collaboration avec Mobilesem ASBL.

**PROJET** : Revalorisation de la ligne SNCB 132 : rehaussement des quais, réalisation d'une étude technique (tarif, modèle d'exploitation, potentiel), envisager la réouverture des arrêts à Neuville et Jamagne, développement

d'un pôle intermodal à la gare, amélioration de l'accessibilité depuis le centre de Philippeville. *L'offre de service se dégrade progressivement (suppression de parcours), fermeture de la gare etc.* **PROJET** : Développement d'un pôle multi-services à la gare de Philippeville. *Projet porté par l'ASBL Mobilesem.*

**PROJET** : Création d'un point d'arrêt TEC (ligne 451) le long de la N5 à proximité du Domaine de la Forêt à Roly.

**PROJET** : Mise en place d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

**PROJET** : Adhésion à un Groupe d'Action Locale. *Opportunité de développement de projets porteurs d'emplois, d'aménagements etc.*

**PROJET** : Création d'un échangeur entre Jamagne et Jamiolle sur la E420/N5. *Attention, mesures d'accompagnement à prendre pour permettre l'accès aux zones agricoles.* **PROJET** : Création d'un échangeur à Roly sur la E420/N5, suppression des accès riverains du Domaine de la Forêt et création d'un passage pour les piétons et cyclistes. *Programmation des travaux dans le cadre de l'aménagement de la E420/N5. Projet de passerelle ou tunnel abandonné.* **PROJET** : Mise en place d'une plateforme de coordination sur l'avenir de la N5/E420 chargée d'assurer la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'aménagement de la N5 en E420.

**PROJET** : Création d'un giratoire le long de la N40/N4 à Philippeville pour gérer la circulation vers la zone commerciale « des Quatre vents ». *Aménagement prévu dans le PCA permettant le croisement entre la N40/N4, la E420/N5 et le contournement Est.* **PROJET** : Création de deux giratoires près du centre sportif de Philippeville, l'un entre la N40 et la rue de Namur et l'autre entre la N40 et la rue de la Gendarmerie. **PROJET** : Aménagement du carrefour entre la N40/rue de la Gendarmerie et la sortie du parc à conteneur (point noir accidentogène). **PROJET** : Aménagement du carrefour entre la N40, la rue des Tilleuls et la rue de la Sauvenière à Merlemont (« garage Rigaux », point noir accidentogène).

**PROJET** : Sécurisation du village de Jamagne. *Entrée sud-est, Ry des Gattes, église, entrée Nord, place communale, rue du Bourgmestre Willy Squelard, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, installation de ralentisseurs.* **PROJET** : Sécurisation du village de Jamiolle. *Entrée nord, église, rue du Village, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village et limiter le transit entre la N5 et la N40, création de zone de stationnement à la Maison de Village.* **PROJET** : Sécurisation du village de Vodecée. *Cimetière, place, église, entrée sud est, entrée, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, zone 50 à remplacer et à revoir en fonction des nouveaux lotissements. Aménagement du carrefour rue des Maquettes et N40 – point noir accidentogène - par l'aménagement d'une berme centrale avec tourne à gauche et sécurisation de l'arrêt de bus à hauteur de l'entrée du village. Sécurisation de la traversée de Vodecée (N98/rue du Vivier) afin de diminuer le transit des camions et voitures entre la N40 et la N97 (effet de porte par berme centrale, plateau etc car malgré les aménagements de dissuasion déjà réalisés, le transit reste important).* **PROJET** : Sécurisation du village de Villers-le-Gambon. *Place et abords de l'église, abords de la Maison de Village, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, stationnement à délimiter, création d'un parking vélos. Aménagement de la traversée de Villers-le-Gambon (N40/rue de Givet - point noir accidentogène).* **PROJET** : Sécurisation du village de Franchimont. *Abords de l'église et carrefour, les entrées du village, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, zone 50 à remplacer et à revoir en fonction des nouveaux lotissements.* **PROJET** : Sécurisation du village de Romedenne. *Eglise, Place des Maronniers, musée, les entrées du village, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, zone 50 à remplacer et à revoir en fonction des nouveaux lotissements. Création d'un giratoire entre Romedenne et la N40 et sécurisation de l'arrêt de bus (dangerosité du carrefour à vérifier avec l'inventaire des accidents et mesures à objectiver avec la commission provinciale de sécurité routière).* **PROJET** : Sécurisation du village de Surice. *Rue Croix Maron, Place du Centre, ruines, presbytère, abords église, câteau, espace de loisirs, les entrées, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, zone 50 à remplacer et à revoir en fonction des nouveaux lotissements, marquage au sol à refaire.* **PROJET** : Sécurisation du village d'Omezée. *Rue d'Omezée, église, château, entrée*

du village, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, zone 50 à remplacer et à revoir en fonction des nouveaux lotissements, marquage au sol à refaire. **PROJET** : Sécurisation du hameau de Lautenne. Plaine de jeux, chapelle, carrefour, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, zone 50 à remplacer et à revoir en fonction des nouveaux lotissements, marquage au sol à refaire, prévoir rétrécissement espace loisirs, prévoir accès mobilité réduite. **PROJET** : Sécurisation du village de Neuville. Place, abords de l'église, château ferme, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, prévoir bandes cassantes, plan de circulation, marquage au sol à refaire, allonger la zone 30, améliorer la signalisation. **PROJET** : Sécurisation du village de Samart. Place Saint-Médard, chapelle, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village. **PROJET** : Sécurisation du village de Sautour. Centre du vieux village, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village. **PROJET** : Sécurisation du village de Sart-en-Fagne. Place de l'église, Place du jeu de balle, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village. **PROJET** : Sécurisation du village de Villers-en-Fagne. Abords de l'église, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village. **PROJET** : Sécurisation du village de Roly. Place et abords de l'église, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village rue Jardin des Olives et rue de la Bowe, prévoir bandes cassantes, marquage au sol, places de stationnement délimités. **PROJET** : Sécurisation du village de Merlemont. Place Saint-Nicolas, Place de Merlemont, abords du château et de l'église, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village. **PROJET** : Sécurisation du village de Fagnolle. Rue de Fagnolle, abords de l'église, création d'effets de porte pour sécuriser la traversée du village, prévoir bandes cassantes.

## Projets communaux et vision communale 2012-2018

Il s'agit d'une analyse, non exhaustive, de la déclaration de politique générale, des budgets communaux, des dossiers rentrés dans le cadre d'appels à projet, d'informations parues dans la presse, de la rencontre des mandataires communaux etc. en vue d'énoncer les projets imaginés sur l'entité.

**PROJET** : Agrandissement de la maison de repos « Résidence Vauban » (seule de l'entité) afin d'augmenter le nombre de places d'accueil en Maison de Repos sur l'entité. **PROJET EN COURS** : Construction d'une « résidence-services » du CPAS de 17 appartements à Philippeville avec une communication directe vers la maison de repos par le CPAS.

**PROJET** : Aménagement de la Caserne des Fours à Philippeville (bâtiment communal). **PROJET** : Rénovation de l'ancienne piscine de Villers-le-Gambon. Bâtiment appartenant au Syndicat d'Initiative de Villers-le-Gambon. **OPPORTUNITE** : Bâtiment de l'ancien Palais de Justice en vente, Place d'Armes à Philippeville.

**PROJET** : Elaboration d'un plan communal de mobilité (PCM) afin de définir des pistes d'amélioration en matière de mobilité douce et en prenant en compte les 3 Plan Communaux d'Aménagement en cours (PCA de la Calamine, PCA des Baraques et PCA des Quatre Vents). **PROJET** : Construction d'une gare des bus rue de la Reine à Philippeville, derrière la Caserne des Fours.

**PROJET** : Valoriser et augmenter la visibilité de la bibliothèque communale.

**PROJET** : Création d'espaces publics numériques dans les Maisons de Village. Subside de 8.000 euros de la Loterie Nationale obtenu par le Plan de Cohésion Sociale. **PROJET** : Création d'une Maison de Village au Domaine de la Forêt. Projet non retenu dans le cadre d'un appel à projet de la Province, qui prévoyait l'installation d'un portacabin sur le terrain de l'ASBL, allée des Chevreuils. **PROJET** : Création d'une Maison de Village à Sautour (absence de salle dans le village). Localisation envisagée : sur un terrain communal situé rue des Trys, mais ce terrain est décentré par rapport aux habitations. **PROJET EN COURS** : Création d'une Maison de Village à Surice (projet en cours dans le cadre du premier PCDR), rue de Curiat avec création d'un parking ouvert sur le Parc de la Vignette.

**PROJET** : Création d'un espace de condoléances et de cérémonie non confessionnel dans et autour de la chapelle du cimetière de Philippeville, rue de la Gendarmerie. *Rénovation de la chapelle datant du début du 19<sup>e</sup> siècle (à l'intérieur, quelques places assises, un espace de rangement, un éclairage des lieux et l'installation d'un système de sonorisation) qui sera prolongée, en façade, par un large auvent en dessous duquel un pupitre et des bancs seront installés (structure couverte pour une cinquantaine de personnes). Travaux estimés à 83.000 euros. Projet avec esquisse rentré dans le cadre d'un appel à projet de la Région wallonne en 2018 (60% de subsides – en attente).*

**PROJET** : Rénovation de la Place d'Armes de Philippeville. **FAIBLESSE** : Absence d'espace public à Samart. **FAIBLESSE** : Absence d'espace public à Sautour. **FAIBLESSE** : Absence d'espace public à Omezée. **FAIBLESSE** : Absence d'espace public à Jamiolle.

**PROJET** : Rénovation de la plaine de jeux de Franchimont (vieillot), Place du Tombois. **PROJET** : Agrandissement de la plaine de jeux de Jamagne (sommaire). **PROJET** : Valorisation du Parc de la Vignette à Surice (espace multisport, plaine de jeux, skate park, ping-pong, beach-volley, barbecue ouvert, pétanque, mare didactique etc.).

**PROJET** : Sécurisation de la traversée sur la N5 entre Jamagne et Jamiolle. Construction d'un pont au-dessus de la N5 évoquée dans le cadre de l'aménagement de la E420/N5. **PROJET** : Sécurisation de la traversée de la N5 à hauteur de Roly. Projet de construction d'une passerelle ou d'un tunnel sous la N5 avec un piétonnier afin de relier les deux parties du Domaine de la Forêt évoqué dans le cadre de l'aménagement de la E420/N5, mais abandonné au profit de la construction d'un échangeur.

**FAIBLESSE** : Pollution du captage d'eau de Samart (pollué). **PROJET** : Assainissement d'un chancre au « Bois Martinquet » à Jamiolle (zone d'1ha avec risque de pollution du cours d'eau et de deux étangs) et dépollution du site.

**PROJET** : Valorisation de la carrière Beauchâteau à Neuville. *Ancienne carrière de marbre entre Neuville et Senzeille à l'abandon (remplie d'eau, classée comme Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et avec un ancien bâtiment d'exploitation.* **PROJET** : Restauration des abreuvoirs de Philippeville au Chemin Vert, qui datent de la période française.

**PROJET** : Création de cabinets de consultation médicale avec logements de fonction pour les jeunes médecins et assistants en médecine en vue de favoriser leur installation sur la commune. *Subsides de 200.000 euros obtenus en juin 2018 dans le cadre d'un appel à projet de la RW pour la construction, rue du Moulin 38 et 42 à Philippeville, d'un espace médical de 4 cabinets et d'un logement de deux chambres.*

**PROJET** : Inscription du Domaine de la Petite Suisse dans le Plan Habitat Permanent. Régularisation urbanistique et administrative (domiciliations provisoires). *Démarches en cours suite à la décision du Conseil communal en février 2018.* **FAIBLESSE** : Voiries privées en très mauvais état au Domaine HP de la Gueule de Loup à Sautour et au Domaine des Valisettes à Neuville.

**PROJET** : Rénovation de la piscine de Philippeville. *Montant des travaux estimé à 1,8 millions d'euros pour le chauffage, l'électricité, les douches et le placement d'un système anti-noyade. Subsides obtenus de 668.000 euros (Plan Piscine 2018).* **PROJET** : Réorganisation du mérite sportif communal.

**PROJET** : Création d'un espace de coworking pour l'arrondissement de Philippeville dans le hall-relais de Samart (reconversion car le bâtiment n'est pas utilisé). *Projet en cours par le BEP.* **PROJET** : Création d'une monnaie locale pour l'Entre-Sambre-et-Meuse. *Un groupe de travail a été mis en place en mars 2018.* **PROJET** : Agrandissement de la zone commerciale de Philippeville pour l'installation de PME. *Projet en cours dans le cadre du PCA des Quatre Vents.* **PROJET** : Création d'un zoning pour les PME à Philippeville, rue des Baraques. *Projet en cours dans le cadre du PCA des Baraques.* **PROJET** : Encourager le maintien et stimuler l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois en créant des conditions favorables à leur développement.

**PROJET** : Promouvoir l'agriculture locale via la mise en place de circuits courts de distribution. Accompagner l'extension raisonnée des entreprises agricoles.

**PROJET EN COURS** : Remembrement agricole Jamagne-Jamiolle et réflexion en cours en vue de l'accessibilité des terres agricoles impactées par l'aménagement de la E420/N5 et la création de l'échangeur. Géomètre désigné en 2014, en cours depuis 1970.

**PROJET** : Impliquer les commerçants locaux dans l'image à donner à l'entité (foires, braderies, marchés, événements ponctuels etc).

**PROJET** : Améliorer l'information des citoyens et assurer un meilleur accueil aux nouveaux habitants de l'entité.

**PROJET** : Construction de 250 logements à Philippeville par la Société Wallonne du Logement, Boulevard des Fortifications (à l'arrière de la crèche du CPAS). *Projet en cours dans le cadre du PCA de la Calamine.*

**OPPORTUNITE** : Mise en œuvre de la ZACC, rue de la Bowe à Roly. **PROJET** : Faciliter l'accès à la propriété en agissant sur le coût moyen d'un logement (logements Tremplin, Kangourou...).

**PROJET** : Balisage et aménagement des sentiers sur l'entité. **PROJET** : Valorisation touristique du château de Fagnolle (propriété privée). **PROJET** : Développer l'activité touristique au sein de Philippeville, chef-lieu de l'arrondissement en offrant un accueil de qualité aux touristes.

**PROJET** : Maintenir à tout prix l'école au village et garantir un enseignement de qualité, pluraliste et compétitif : infrastructures plus accueillantes, accès aux techniques modernes, accueil extrascolaire, étude d'une deuxième langue etc.

**FAIBLESSE** : Manque d'optimisation des performances énergétiques dans les bâtiments communaux.

**PROJET** : Création d'une centrale de production d'énergie hydroélectrique sur l'Hermeton. *L'objectif à long terme serait de viser l'autonomie électrique des villages de l'entité traversés par des cours d'eau.*

## Profil local de santé réalisé en 2012

Le profil réalisé par l'Observatoire de la Santé du Hainaut et la Province de Namur, présentant les principaux indicateurs, vise à rendre l'information sanitaire accessible à tous et d'aider à identifier les priorités de santé.

Ce profil a été réalisé en 2012 sur base de données antérieures à 2011. **Pas de nouvelles données locales disponibles.**

## Etude du réseau écologique réalisé en 2014

**Inventaire du patrimoine naturel réalisé dans le cadre de la réalisation du futur Plan Communal de Développement de la Nature par le bureau BieOG en 2014. Cet état des lieux a pour rôle d'identifier les caractéristiques du milieu naturel et de la biodiversité et de décrire l'état actuel du réseau écologique de la commune. Il permet de dégager les atouts, faiblesses et potentialités du territoire.**

**ATOUT** : Philippeville dispose d'un patrimoine naturel riche et diversifié avec des éléments majeurs au niveau régional wallon, comme des populations rélictuelles wallonnes du râle des genêts ou du damier de la succise, des populations importantes de reptiles et des stations rares ou uniques de quelques espèces.

**OPPORTUNITE** : Préservation des pelouses et forêts sur dolomie de l'entité, qui sont des biotopes rarissimes en Wallonie.

**OPPORTUNITE** : Maintien et restauration du maillage ligneux (haies), des ourlets (zone de transition entre les prairies et forêts) et des fossés dans l'espace agricole, maintien de l'espace bocager (prairies), création de layons

(chemins forestiers rectilignes), de lisières intraforestières et maintien des structures bocagères dans les grandes clairières forestières. En particulier dans le Bois des Fagnes, entre Romedenne et Romerée afin de booster les populations du damier de la succise et du râle des gênets (deux espèces menacées en Wallonie mais que l'on trouve à Philippeville).

**OPPORTUNITE** : Développement du tourisme-nature permettant de faire découvrir la biodiversité : création d'hébergements labellisés (Panda ou Clé Verte) et développement d'infrastructures et d'activités sportives (randonnées, marche nordique, VTT, course d'orientation, équitation, alpinisme, plongée, golf, sport aventure, parcours accrobranches).

**OPPORTUNITE** : Privilégier les revêtements herbeux (bi-bandes) ou minéraux drainants dans la création du réseau « secondaire » de voies lentes et pour la réaffectation du RAVeL Merlemont-Florennes afin de ne pas créer de coupures écologiques, maintenir le biotope (en particulier du reptile sur le RAVeL) tout en augmentant l'accès à la nature.

**OPPORTUNITE** : L'intégration de Philippeville dans le parc naturel du Viroin et de l'Hermeton est une évidence. La commune contient les milieux humides les plus intéressants de la partie amont de l'Hermeton, elle ajouterait le complexe unique en Belgique des milieux calcaro-dolomitiques et compléterait les tiennes calcaires. Outre la cohérence écologique, cela permettrait de doper le tourisme vert sur la commune.

**MENACE** : Le patrimoine de Philippeville (qui est encore relativement bien préservé) se détériore de jour en jour malgré un nombre déjà important de réponses, apportées principalement par les autorités publiques.

**MENACE** : Pression du gibier sur les milieux naturels, en particulier en forêt ; dégâts commis par le sanglier et prédation des reptiles par le faisan. Il faut diminuer la densité des populations de gibiers, en collaboration avec les chasseurs, par l'augmentation des prélèvements et la réduction du nourrissage artificiel.

**PROJET** : Sensibilisation du public à la nature, à la protection et au développement de la biodiversité en collaboration avec le monde associatif, les actions Natagora, le DNF... en relayant les initiatives et opérations de sensibilisation. Sensibilisation des particuliers pour l'aménagement de leur jardin (création de composts, réduction de la surface de pelouse tondue au profit de prairies fleuries, renforcement du maillage de haies d'espèces indigènes, préservation et création de murets en pierres sèches etc.) Encourager la plantation et l'entretien des haies, vergers et alignements d'arbres par les particuliers dans les villages. Intéresser les propriétaires/gestionnaires des terrains en Natura 2000 aux captations possibles de subsides pour restaurer les biotopes qui se trouvent sur leur terrain.

**PROJET** : Création d'un Groupe de Travail consacré aux relations public-agriculteurs afin de mettre en place des actions collaboratives et de sensibilisation en vue d'aider les agriculteurs dans la préservation de la biodiversité, de les encourager à l'agriculture biologique, à la mise en place de mesures agroécologiques (mares, prairies à haute valeur biologique etc.), à la protection des cours d'eau etc.

**PROJET** : Création d'une pépinière communale ou le soutien à un pépiniériste local visant à fournir des plants forestiers d'essences locales à bon prix à la population.

**PROJET** : Mise à jour de l'inventaire des arbres, haies et alignements d'arbres remarquables afin de favoriser leur maintien, leur promotion (balades) et leur protection (permis d'abattage à obtenir).

**PROJET** : Création de réserves naturelles agréées (RNA) ou domaniales (RND) sur les anciennes carrières des Dolomies à Merlemont, les argilières à Romedenne (SGIB), les Bois Cumont (SGIB) et Jean Mouton (SGIB) à Roly, Bois de Marmont à Romedenne (SGIB), le Bois de Franc-bois et la clairière de Moriachamps (SGIB) à Merlemont et gestion de l'ancienne carrière d'Herbois à ?village? (sous le statut de réserve naturelle dirigée).

**PROJET** : Classement en Sites de Grand Intérêt Biologique de la vallée en amont du ruisseau de Jamiolle, de la propriété Rasteau à Fagnolle, de la clairière d'Ingremez à Roly et de toutes les carrières en activité.



**PROJET** : Extension des réserves naturelles et sites Natura 2000 sur les propriétés communales, en particulier dans la zone des Minières à Jamiolle, la vallée du ruisseau de Jamiolle, les prairies à l'ouest de la rue de Bowe à Roly, la clairière d'Ingremez à Roly, le Bois Saint-Lambert à Merlemont et la propriété Rasteau à Fagnolle.

**PROJET** : Création d'un plan d'actions par le secteur carrier ou un projet LIFE avec le secteur carrier sur le thème des habitats d'intérêt communautaire (HIC) pierreux d'origine artificielle afin de coordonner les mesures spéciales qui pourraient être prises en vue de la biodiversité, en particulier vis-à-vis des reptiles et des chiroptères.

**PROJET** : Mise en place d'un aménagement foncier (dit remembrement) en vue de la restauration de fonctions écosystémiques et de la biodiversité et aussi de faciliter l'exploitation agricole en augmentant le parcellaire et en créant des chemins dits « de remembrement ».

**PROJET** : Inscrire Philippeville dans un Groupe d'Action Locale (structure transcommunale d'animations et de sensibilisation) permettant de bénéficier, notamment, de financement pour le développement de la nature.

**PROJET** : Etablir un Schéma de Développement Communal et un Guide Communal d'Urbanisme en vue de structurer le territoire en tenant compte, notamment, des enjeux de la biodiversité et rendre les prescriptions opérationnelles.

**PROJET** : Mise en place d'une opération de revitalisation/rénovation urbaine permettant la création ou la restauration d'espaces verts ou d'équipements collectifs tels que des égouts.

## Plan d'Ancrage du Logement 2014-2016

**Ce plan, appelé également programme communal d'actions en matière de logement, est réalisé tous les deux ans par la commune et le CPAS, en concertation avec tous les acteurs compétents sur le territoire communal (Habitations de l'Eau Noire, Agence Immobilière Sociale, Société Wallonne du Logement etc.). Il regroupe l'analyse des données statistiques (habitat, démographie, socio-économique), l'inventaire des moyens et les besoins en matière de logement.**

**FAIBLESSE** : Il y a très peu de logements locatifs dans l'entité et quand un logement se libère, il est reloué assez facilement, ce qui explique le peu d'engouement que suscite l'Agence Immobilière Sociale.

**MENACE** : Philippeville connaît une pression foncière de plus en plus forte, l'entité disposant de disponibilités foncières (terrains) à des prix abordables. L'entité attire beaucoup d'habitants de grandes villes éloignées, disposées à investir des moyens plus importants dans l'achat de terrains et de maisons, ce qui entraîne le fait que les prix ont donc tendance à flamber et que l'accès à la propriété devient très difficile pour les jeunes ménages et les personnes seules. **PROJET** : Création de petits logements locatifs (de 1 ou 2 chambres), dont certains adaptés aux PMR car l'accès à la propriété devient très difficile pour les jeunes ménages et les personnes seules et les personnes âgées ont du mal à trouver un logement décent. **PROJET** : Création de logements de 2 ou 3 chambres adaptés aux familles avec enfants, à prix abordables, afin que les jeunes ménages puissent rester dans l'entité.

**MENACE** : La population augmente régulièrement et on constate un vieillissement certain, les personnes de plus de 75 ans étant de plus en plus nombreuses. La population des jeunes a tendance à stagner, peut-être à cause du manque d'activités économiques porteuses d'emplois. On constate également l'augmentation de petits ménages (le nombre de personnes vivant seules et le nombre de ménages de deux personnes sont en nette augmentation) et la diminution des grandes familles (le nombre de familles de 3, 4, 5 et 6 personnes et plus diminuent nettement en 10 ans).

**MENACE** : Nombre de demandes de logements sociaux en constante augmentation (138 demandes en 2013).

**PROJET REALISÉ EN 2017** : Création de deux logements d'insertion dans « Les Magasins Généraux », ancien site

économique situé rue du Moulin n°233 à Philippeville. Projet du CPAS réalisé en 2017 dans le cadre du Plan d'Ancrage 2014-2016. **PROJET EN COURS** : Création de 5 logements d'insertion au « Petit Poëlon », rue de l'Eglise Saint-Philippe 1D à Philippeville (ancien local Patro) par le CPAS. Travaux en cours en 2018 dans le cadre du Plan d'Ancrage 2014-2016.

**PROJET** : Rénovation du presbytère de Jamagne en plusieurs logements ou en un logement pour famille nombreuse (bâtiment communal de 1260 m<sup>2</sup> situé Place de Jamagne 14). **PROJET** : Construction de 2 habitations moyennes de 3 chambres Chemin Croix des Dames à Lautenne (terrain communal de 3,5 ares). *Projet non retenu par la Région wallonne dans le cadre du Plan d'Ancrage 2014-2016.* **PROJET ABANDONNÉ EN 2018** : Rénovation du presbytère de Merlemont en plusieurs logements ou en un logement pour famille nombreuse (bâtiment communal de 240 m<sup>2</sup> situé rue des Orchidées 18). La commune a mis ce bâtiment en vente début 2018.

**PROJET EN COURS** : Création de 10 logements (de 1 à 2 chambres avec entrées individuelles) au bâtiment dit « CSD », rue de Namur 53 à Philippeville. *Projet du CPAS financé par l'Agence fédérale Fedasil (le projet a donc été abandonné dans le cadre du Plan d'Ancrage 2014-2016) en vue de la centralisation des locations pour ILA. Au terme de la convention ILA, ces 10 logements deviendront des « logements à loyer modéré » du CPAS.*

**PROJET** : Développement d'un projet d'habitat à Sautour sur le terrain communal constructible (13.201 m<sup>2</sup> en zone d'habitat à caractère rural).

**PROJET** : Création d'un nouveau quartier mixte à « la Calamine » à Philippeville (logements sociaux, moyens, petits commerces, espaces publics...), une capacité de 150 logements est envisagée. Ce terrain de 9 ha, rue de la Calamine et rue de Merlemont, appartient à la Société Wallonne du Logement, au CPAS et à quelques propriétaires privés. Le PCA de la Calamine est en cours de révision.

## Plan Zonal de Sécurité 2014-2019

**Le Plan Zonal de Sécurité permet de déceler les problèmes essentiels de sécurité et de fonctionnement et de fixer de manière ciblée à l'égard des plus importants d'entre eux des objectifs concrets.**

Le plan a été rédigé sur base du baromètre de la criminalité 2009-2012, du baromètre local de la sécurité routière de 2009 à 2012, de l'enquête locale de sécurité 2011/2012 etc. **Le PZS 2014-2017 a été prolongé jusque fin 2019.**

Le bilan d'activité 2014 de la zone de police « Hermeton et Heure » a été réalisé sur base de données de 2010 à 2014. **Nouveaux chiffres de criminalité et d'accidents non obtenus.**

## Plan Communal de Développement de la Nature signé en 2015

**La commune est dotée d'un programme d'actions en faveur du maintien, du développement et de la restauration de la biodiversité de la commune. Ce sont les acteurs locaux (associations, citoyens...) qui définissent les actions et les mettent en œuvre, sous la tutelle de la Commune qui organise et structure les projets du PCDN. La Charte du PCDN de Philippeville a été signée en 2015, ce qui lui permet de bénéficier de subsides wallons pour la mise en place des actions.**

**PROJET** : Soutien des agriculteurs pour la clôture des cours d'eau : tarière mise à disposition et organisation d'un achat groupé de matériel d'abreuvement du bétail. *Fiche-action 1 du GT Agriculture du PCDN.* **PROJET** : Amélioration de la collecte et du stockage des plastiques agricoles par la création d'un point de collecte permanent au parc à conteneurs en collaboration avec le BEP. Si cela n'est pas possible, augmenter alors la

fréquence (2 fois par an) et la durée de la période (2 semaines). *Fiche-action 2 du GT Agriculture du PCDN.*  
**PROJET** : Sensibilisation des citoyens aux actions environnementales mises en place par les agriculteurs via l'organisation d'une promenade « agriculture et environnement » et d'une brochure « agriculture et environnement ». *Fiches-action 3 et 4 du GT Agriculture du PCDN.* **PROJET** : Sensibilisation et conseils aux agriculteurs pour l'entretien et la plantation de haies via l'organisation d'une conférence. *Fiche-action 5 du GT Agriculture du PCDN.*

**PROJET** : Restauration et balisage du sentier « le Chemin de la Coyaute à Roly » permettant la découverte du patrimoine naturel sur 5 km – attention statut de propriété des chemins à vérifier. *Fiche-action 1 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Restauration et balisage du sentier « balade autour de Sart-en-Fagne » (remblayage du chemin du Grand Bon Dieu et implantation d'une passerelle pour la traversée du Grand Ry) permettant la découverte du patrimoine naturel. *Fiche-action 2 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Restauration du sentier « balade autour de Merlemont » (remblayage, nivellage, élagage) permettant la découverte du patrimoine naturel. *Fiche-action 3 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Création d'un Groupe de Travail chargé d'identifier les sentiers et chemins permettant de créer un maillage de liaisons intervillages sur l'entité afin d'encourager la mobilité douce, mais aussi d'évaluer le coût de la restauration et du balisage de ces liaisons. *Fiche-action 4 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Restauration et balisage du sentier « promenade nature à Jamiolle » permettant la découverte du patrimoine naturel – attention statut de propriété des chemins à vérifier. *Fiche-action 5 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Restauration et balisage du sentier « Villers-le-Gambon, balade nature en boucle derrière les fermes » (dont installation d'un gué au ruisseau de Franchimont) permettant la découverte du patrimoine naturel pour piétons, cavaliers et vététistes sur 5 km – attention statut de propriété des chemins à vérifier. *Fiche-action 6 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Création de « chemin découverte » pour faire du village de Roly un « jardin botanique en liberté » : support pédagogique sur la flore et nouvelles plantations en collaboration avec les habitants. Première localisation : rue du Grand Chaume afin de faire découvrir la flore et les espaces naturels et semi-naturels présents sur le village de Roly. *Fiche-action 7 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Création d'une boucle de promenade permettant la « re-connexion entre Sart-en-Fagne et Romedenne » et la découverte du patrimoine naturel (itinéraire à trouver, entretien et balisage à budgétiser dont celui de la sécurisation de la traversée de la nationale). *Fiche-action 8 du GT Chemins et sentiers du PCDN.* **PROJET** : Création d'une « promenade nature du Bois de Marmont à Roly » permettant la découverte du patrimoine naturel : recherche d'itinéraire, statut de propriété des chemins à vérifier, entretien et balisage à budgétiser. *Fiche-action 9 du GT Chemins et sentiers du PCDN.*

**PROJET** : Mise en place d'actions de restauration et de sensibilisation en faveur de l'Alyte accoucheur (crapaud) sur l'entité : relevé des lieux habités et restauration d'un réseau de petites mares et de murs troués. *Fiche-action 1 du GT Jardins au naturel du PCDN.* **PROJET** : Mise en place d'un plan de protection et de sensibilisation des amphibiens dans la réserve naturelle des Argilières et dans la réserve naturelle de la Vallée de l'Hermeton à Romedenne. *Fiche-action 2 du GT Jardins au naturel du PCDN.* **PROJET** : Susciter l'intérêt des habitants pour le « jardin au naturel » (flore, insectes, oiseaux) et diffuser les bonnes pratiques via des conférences, expositions, brochures, fiches signalétiques, vidéos, visites, échanges entre habitants de conseils et de graines. *Fiches-action 3 à 7 du GT Jardins au naturel du PCDN.*

**PROJET** : Inventaire et aménagement des anciennes carrières laissées à l'abandon afin de mettre en place une gestion appropriée favorisant la biodiversité (éviter que le milieu se referme et s'appauvrisse). Première localisation identifiée : carrière Malplaquée à Merlemont. *Fiche-action 1 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN.* **PROJET** : Inventaire, protection et restauration des sites d'intérêt biologique remarquables afin de maintenir la biodiversité sur l'entité. *Fiche-action 2 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN.* **PROJET** : Mise en valeur du lavoir de Roly comme écrin de verdure : réaménager et exploiter ce lavoir en pierre et ses abords en lieu d'accueil pour la faune et la flore et ainsi favoriser le retour éventuel du crapaud

accoucheur. Aménagements proposés dans la fiche-projet du PCDN. *Fiche-action 3 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN. PROJET* : Construction de stations d'épuration et/ou de lagunage afin d'améliorer la qualité sanitaire des eaux de surface (relevé des rejets des ruisseaux et rivières à effectuer) en amont du bassin de l'Hermeton et ainsi préserver les populations de truites indigènes, espèces d'accompagnement et microfaune. A localiser. *Fiche-action 4 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN. PROJET* : Préserver et restaurer les espaces piscicoles indigènes dans l'Hermeton et ses affluents (notamment la truite fario indigène et espèces d'accompagnement) via la suppression des obstacles artificiels non agréés (relevé des ouvrages en infraction et mises aux normes). *Fiche-action 5 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN. PROJET* : Favoriser la fixation et le développement de colonies d'hirondelles de fenêtre et de martinets noir sur l'entité via la sensibilisation, la pose de nids artificiels et l'installation de bacs de boue (écoles, particuliers, administrations). *Fiches-action 6 et 7 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN. PROJET* : Mise en place d'un suivi du bilan quantitatif et qualitatif des oiseaux migrateurs et nicheurs afin d'en suivre l'évolution au fil des ans. *Fiche-action 8 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN. PROJET* : Réalisation d'aménagements dans le cadre de l'opération « Combles et Clochers » pour le retour des espèces sauvages (chouettes effraies et chauves-souris). *Fiche-action 9 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN. PROJET* : Création de talus et bandes fleuries et extension du fauchage tardif afin de favoriser la diversité botanique et faunistique le long des routes et chemins et le développement des abeilles, bourdons, papillons... dans le cadre du « Plan Maya ». *Fiche-action 10 du GT Valorisation du patrimoine naturel du PCDN.*

**PROJET** : Publicité des actions mises en place dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature via la mise en place d'outils de communication et l'élaboration d'une liste de personnes-ressources. *Fiches-action 1 et 2 du GT Communication du PCDN.*

## Appels à projets « Mon quartier, mon village bouge » 2016 et 2017

Organisé par la Ville de Philippeville en 2016 et 2017, en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale, cet appel à projet récompense 1 lauréat à hauteur de 1.000 euros. Il cherche à soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret dans leur village ou leur quartier, visant l'amélioration du cadre de vie ou favorisant les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

**PROJET** : Création d'une « aire de pique papote » sur la Place de Villers-le-Gambon : installation de 2 tables de pique-nique et de bacs à fleurs sous les marronniers pour les habitants et les touristes de passage en collaboration avec le groupe de voisins de la rue Père Heugens et de la rue du Kiosque. Projet 2016 et 2017.

**PROJET** : Réfection des deux terrains de pétanque de Franchimont (rue Principale et Place du Tombois) avec embellissement de ces espaces laissés à l'abandon afin de créer des espaces de rencontres et de convivialité pour les habitants (installation de bancs et de bacs à fleurs, remise à neuf des terrains) en collaboration avec l'association « ne perds pas la boule » qui y organise « l'apéro boule ». Projet 2016.

**PROJET** : Création d'un espace multisports sur la Place de Jamagne (mini-foot, basket, badminton, volley etc. pour les adolescents, à côté de la mini plaine de jeux prévue pour les moins de 12 ans) pour favoriser les rencontres et la participation des adolescents à la vie sociale du village, pour l'école et pour les résidents du Pouly en collaboration avec le comité d'animation culturelle de Jamagne (CACJ). Projet 2016.

**PROJET** : Réaménagement du « Cercle Saint-Joseph » de Romedenne (salle privée) en collaboration avec l'ASBL « Les Amis du Cercle Saint-Joseph » : rénovation de la salle de spectacle, amélioration des jardins et extérieurs, mise en conformité incendie, rafraîchissement et réaménagement des lieux afin d'y organiser des activités culturelles, sportives et créatives et renforcer les liens sociaux et intergénérationnels entre les habitations (création d'une Maison de Village). Projet lauréat 2017, subsides de 1.000 euros obtenus pour certains

aménagements.

**L'appel à projet a été relancé en 2018. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2018.**

## Plan de gestion 2016-2026 du Parc Naturel Viroin-Hermeton

**Approuvé par les Conseils communaux en novembre 2017, la reconnaissance du Plan de gestion et l'extension du Parc Naturel de Viroinval aux communes de Philippeville et Couvin est attendue pour janvier 2019. Le dossier a été rédigé par la population, les associations locales et les élus réunis lors des Groupes de Travail thématiques organisés en novembre 2016 et janvier 2017.**

**PROJET :** Contribuer à la gestion du risque d'inondation : sensibiliser à la problématique de la compaction des sols, encourager la mutualisation d'achats de matériel, sensibiliser à la problématique de la construction en zone inondable, mener des actions pour prévenir l'érosion des sols, mener des actions pour maintenir les berges naturelles des cours d'eau, gérer la présence du castor lorsque celle-ci est problématique etc.

**PROJET :** Soutenir l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion rationnelle de la ressource : contrôler la qualité des eaux aux fontaines et sources accessibles au public et des cours d'eau, sensibiliser aux réductions d'eaux, à l'importance de la qualité des eaux de rivière pour la faune et la flore et au traitement écologique des eaux usées, préserver les zones humides et les zones alluviales inondables etc. **PROJET :** Induire une gestion piscicole réfléchie – gestion de soutien et de préservation du cheptel naturel : identifier les zones dégradées et les cartographier, restauration des frayères naturelles, création d'ouvrages de franchissement d'obstacles ou suppression des obstacles à la circulation des poissons, réaménagement des zones perturbées par la création de zones avec substrats diversifiés pour les poissons, mener des actions cohérentes avec les différentes sociétés de pêche et les réunir pour permettre un échange des bonnes idées et bonnes pratiques etc.

**PROJET :** Sensibiliser à la préservation de l'environnement forestier : minimiser l'impact des camps de mouvements de jeunesse sur l'environnement, sensibiliser à la remise en état après exploitation sylvicole, associer le Parc Naturel à l'élaboration ou à la révision du plan de gestion forestier, sensibiliser à la manière dont la forêt doit être gérée pour assumer sa fonction écologique en proposant des guidances etc. **PROJET :** Induire une gestion cynégétique réfléchie : associer le Parc Naturel à l'élaboration ou à la révision du plan de gestion forestier et proposer sa représentation aux conseils cynégétiques, favoriser l'élaboration et la diffusion d'un calendrier complet des chasses, sensibiliser la population et les touristes à la pratique de la chasse, à ses fonctions, à ses dangers etc. **PROJET :** Garantir la meilleure coexistence possible entre les différents usagers de la forêt afin de maintenir ses différentes fonctions : restaurer des chemins et sentiers afin d'encourager la mobilité douce, rassembler les différents acteurs une à deux fois par an, sensibiliser les usagers afin d'éviter les dégradations etc. **PROJET :** Promouvoir une gestion forestière respectueuse de l'environnement : favoriser l'usage du cheval de trait dans les travaux sylvicoles, conseiller les propriétaires privés quant aux essences à planter et les sensibiliser à l'intérêt de préserver des arbres morts, promouvoir l'agroforesterie etc.

**PROJET :** Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000 : organisation de séances d'information à l'attention des propriétaires, accompagnement sur le terrain pour mieux définir l'intérêt biologique des sites concernés etc.

**PROJET :** Valoriser les sites géologiques intéressants : mise à jour de l'atlas du karst, remise en lumière, en état d'anciens sites carriers pollués ou embroussaillés et valorisation touristique des sites qui s'y prêtent, associer le Parc Naturel aux comités de gestion des anciennes carrières devenues des Réserves Naturelles Domaniales, veiller aux conditions de préservation et de développement du milieu environnemental dans l'exploitation des carrières, accompagnement des propriétaires de carrières dans la reconversion des sites etc.

**PROJET :** Valorisation des artisans et producteurs locaux auprès de la population afin de favoriser les circuits-

courts : site Internet, marchés, création d'un label « Parc Naturel » etc. **PROJET** : Création d'une coopérative des producteurs locaux. **PROJET** : Création d'une monnaie locale afin de favoriser les circuits-courts (artisans, commerces, producteurs). **PROJET** : Développer une vitrine de l'artisanat local afin de valoriser les artisans et commerces locaux et favoriser les circuits-courts. **PROJET** : Sensibiliser la population et les autorités à l'intérêt de consommer des produits « bio » locaux pour la préservation de la biodiversité : sensibilisation des particuliers et collectivités, organisation d'actions de sensibilisation dans les écoles etc.

**PROJET** : Etudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale (SEP) : édition d'un livret de présentation, actions de restauration et de développement, préservation et valorisation du patrimoine fruitier etc. **PROJET** : Restaurer des habitats d'espèces végétales ou animales menacées : assurer la gestion de certaines pelouses sèches, collaboration du Parc Naturel dans l'élaboration de plans de gestion pour des sites Natura 2000, organisation d'actions en faveur de la biodiversité etc. **PROJET** : Eviter la prolifération des espèces invasives : information des citoyens, réalisation de plans de gestion coordonné pour l'élimination des espèces invasives, application d'une gestion raisonnée etc.

**PROJET** : Préservation du paysage : élaboration d'une charte paysagère, élaboration d'un guide des recommandations paysagères à destination des administrations communales, intégration des futures constructions verticales au paysage (antennes, éoliennes...), sensibilisation aux caractéristiques urbanistiques et paysagères de chaque village pour intégrer au mieux les nouvelles constructions, développer un observatoire du paysage (développement d'outils d'analyse et de sensibilisation) etc. **PROJET** : Mise en valeur des paysages par la création de promenades avec mise en valeur des points de vue (aire paysagère), organisation de journées et séjours « rando », visites guidées, sensibilisation des citoyens etc. **PROJET** : Création d'un circuit de visite des châteaux sur le territoire du Parc Naturel.

**PROJET** : Mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés (occupés par l'homme) : réalisation d'aménagements (mares, prés fleuris etc.), développer un réseau de jardins au naturel, promouvoir les anciennes variétés de fruits et légumes, promouvoir la gestion différenciée et les alternatives aux pesticides, développer la présence de la nature sur les sites industriels et commerciaux (végétalisation, plantations, toitures végétales) etc. **PROJET** : Diminuer l'impact environnemental des travaux d'entretien des services communaux et entreprises : mutualiser l'usage de chevaux de trait sur les 3 communes du Parc Naturel, actions de sensibilisation etc. **PROJET** : Végétalisation des espaces publics et plantation d'arbres fruitiers, développement de cimetières végétalisés et paysagers, sauvegarde des arbres et haies remarquables etc.

**PROJET** : Sensibiliser à la réduction des déchets : organisation de formation de guides composteurs, installation de matériel de compostage dans les collectivités, création de poulaillers et distribution de poules, actions de sensibilisation (écoles, commerces locaux), etc.

**PROJET** : Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours à des énergies vertes : actions de sensibilisation de la population et des enfants, achats groupés de matériaux isolants écologiques, réalisation d'une thermographie aérienne des bâtiments etc. **PROJET** : Sensibilisation aux économies d'énergie et à l'isolation du bâti ancien dans le respect de son architecture et de son enveloppe extérieure etc.

**PROJET** : Maintenir et développer une agriculture écologiquement responsable : accompagner les agriculteurs dans le développement d'une filière de biomasse, sensibiliser les agriculteurs à la production d'énergies vertes, à la biodiversité, à l'agriculture biologique, à la restauration de fossés enherbés et du maillage bocager etc. **PROJET** : Sensibiliser et informer les agriculteurs sur les possibilités de diversification agricole dans le but de maintenir une agriculture économiquement viable (culture maraîchère, chanvre, houblon etc.), introduction du bois raméal fragmenté (BRF), relance de la filière laine régionale etc.

**PROJET** : Sensibilisation de la population et des élus à l'usage du vélo au quotidien par l'organisation de balades et circuits, l'organisation de défis mobilité (écoles, familles, entreprises), la réalisation d'une carte d'itinéraires

adaptés au vélo etc. **PROJET** : Organisation de vélo-bus (ramassage des enfants qui vont à l'école) afin d'encourager les enfants à l'utilisation du vélo au quotidien. **PROJET** : Installation de bornes de recharge pour vélos électriques afin d'encourager l'utilisation du vélo au quotidien, à placer par exemple aux abords des gares afin d'encourager l'utilisation des transports en commun. **PROJET** : Extension de l'opération Flexi-TEC (Viroinval) à la commune de Philippeville via Mobilesem. **PROJET** : Placement de bornes de rechargement pour voitures électriques, à placer par exemple aux abords des gares afin d'encourager l'utilisation des transports en commun.

**PROJET** : Développement d'itinéraires touristiques transfrontaliers au sein du territoire du Parc Naturel : développer un réseau de points-nœuds sur le territoire du Parc Naturel (itinéraires de liaisons) afin de développer l'usage du vélo et développer le réseau de sentiers pédestres (itinéraires de liaison) par la réouverture de certains sentiers vicinaux (à étudier et cartographier) afin de développer l'usage de la marche. **PROJET** : Encourager la réalisation du RAVeL 136 afin de faire le lien entre le RAVeL 156 Mariembourg-Hastière et le 150 Anhée-Fosses-la-Ville.

**PROJET** : Renforcer les liens entre culture et nature, pour les habitants et pour les touristes : concours photo/vidéo « nature », visites guidées, événements et activités (expositions, classes vertes, stages, animations dans les écoles) etc.

**PROJET** : Création d'une identité commune pour le territoire du Parc Naturel : signalétique, charte graphique, outils etc.

**PROJET** : Création d'un Groupe de Travail pour la réalisation d'un inventaire du petit patrimoine populaire accompagné d'un état sanitaire et des informations historiques.

**PROJET** : Développement d'un réseau de « greeters ». *Habitants qui souhaitent faire découvrir gratuitement aux touristes leur village, leur région, les lieux qu'ils apprécient particulièrement.* **PROJET** : Développement du wwoofing sur le territoire du Parc Naturel (réseau d'agriculteurs bio qui nourrissent et hébergent des personnes en échange d'un certain nombre d'heures de travail par jour). **PROJET** : Accompagnement des propriétaires d'hébergements touristiques qui le souhaitent dans leur démarche de labellisation en tant qu'hébergement durable (éco-labels). **PROJET** : Création d'une auberge de jeunesse sur le territoire du Parc Naturel. **PROJET** : Création d'emplacements pour mobil-homes. **PROJET** : Développement d'hébergements touristiques insolites de qualité qui s'intègrent harmonieusement au territoire. **PROJET** : Organisation de formations pour les acteurs du monde touristique en vue de professionnaliser le secteur, notamment au niveau de l'usage du Néerlandais et l'amélioration du multilinguisme en général. **PROJET** : Développement du sport nature (VTT, trails, « Spartacus-Run » (course d'obstacles), plongée en carrière, « via ferrata » (randonnée escalade) etc.). **PROJET** : Développement du label « Bienvenue vélo » dans l'Horeca afin de fixer les touristes cyclistes sur le territoire du Parc Naturel. *Ce label octroyé aux opérateurs touristiques (hébergement, restauration, attractions, organismes, musée) vise à dynamiser et augmenter la qualité de l'accueil autour du RAVeL et voies cyclables en proposant des services et des équipements adaptés aux besoins spécifiques et aux attentes des cyclotouristes.*

## Plan stratégique pour l'Entre-Sambre-et-Meuse 2017-2030 - Essaimage

**Action de prospective territoriale réalisée par le BEP avec la participation des acteurs du territoire entre 2015 à 2017 et qui a permis d'établir un plan stratégique pour le redéploiement de l'arrondissement de Philippeville à l'horizon 2025-2030 : diagnostic, enjeux, vision et programme d'actions.**

**PROJET** : Création d'un « Hub » au sein de l'arrondissement de Philippeville, une infrastructure permettant la mise en réseaux des acteurs économiques, des porteurs de projet, des opérateurs économiques, l'organisation de formations, de projets communs, d'événements permettant de susciter l'esprit d'entreprendre etc. en vue

d'attirer des porteurs de projets économiques dans l'arrondissement de Philippeville et de les aider à les concrétiser. Mise en place d'une dynamique d'incubation de projet et encadrement professionnel des porteurs de projets dans une logique de transition vers la création de leur emploi.

**PROJET** : Création d'un « Mobility lab » au sein de l'arrondissement de Philippeville, un pôle d'expérimentation et d'innovation permettant de favoriser l'émergence de projets innovants en matière de mobilité durable.

**PROJET** : Création d'un système de calculateur de mobilité intermodal, réalisation d'une étude des déplacements et des flux au sein de l'arrondissement de Philippeville pour mieux cerner les besoins en déplacements des usagers et réorganiser le réseau de transports publics et secondaires. *Projet à mener par Mobilesem ASBL.* **PROJET** : Mise en place d'un plan concerté d'équipement de mobilité intermodale au sein de l'arrondissement de Philippeville, accroissement des pratiques de covoiturage et de partage de véhicule, organisation de formations. **PROJET** : Création d'aires de covoiturage sécurisées et attractives le long de la E420/N5.

**PROJET** : Renforcement de l'attractivité du quartier de la gare de Philippeville. Analyse et développement des potentialités : foncier, immobilier, équipements, desserte, connexion aux voies lentes... en vue de maximiser le potentiel du quartier et contribuer à maintenir la ligne de chemin de fer. *Projet à mener dans le cadre du Plan Communal de Mobilité.*

**FAIBLESSE** : Zone blanche numérique des villages de Roly et Fagnolle.

**PROJET** : Information et sensibilisation des propriétaires privés en vue de réduire la consommation d'énergie des logements privés et orienter les prioritaires vers des options renouvelables. *Projet à mener avec le Guichet de l'énergie.* **PROJET** : Implantation de nouvelles unités de production et de consommation d'énergie renouvelable sur l'arrondissement de Philippeville (biomasse, hydroénergie, solaire et éolien à étudier).

**PROJET** : Soutien aux producteurs de produits alimentaires : accès à la terre, support technique et commercial en lien avec le futur hall-relais agricole de Florennes, valorisation des produits auprès des touristes, distributeurs locaux et opérateurs de restaurations. Opportunité de développement d'une production fruitière sur le territoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

**PROJET** : Création d'un plan marketing transfrontalier (stratégie de communication) pour attirer des investisseurs le long de la E420/N5 et mise en place d'une signalétique autoroutière communale (projet transfrontalier).

**PROJET** : Développement de l'éco-tourisme, mise en place d'un plan marketing sur le territoire de l'Ardenne (projet transfontalier), valorisation de la richesse géologique du territoire, mise en avant du produit « sports moteurs » de la région, accompagnement des opérateurs touristiques et économiques, poursuite du maillage des voies-lentes, développement de routes touristiques thématiques, développement de la capacité d'hébergement.

**PROJET** : Organisation de formations qualifiantes et de stages au sein de l'arrondissement de Philippeville après identification des perspectives d'emploi à court et moyen terme en vue d'anticiper et de répondre aux besoins de compétences des entreprises de l'arrondissement. Ouverture d'une section pédagogique à Couvin (baccalauréat), développement de formations autour des métiers de la mobilité et des sports moteurs, des métiers de l'aide et du soin à la personne, des métiers de valorisation des ressources naturelles et des métiers pédagogiques. **PROJET** : Création d'un « laboratoire des apprentissages innovants (LAI) » au sein de l'arrondissement de Philippeville pour la formation continue des instituteurs, enseignants, formateurs etc.

**PROJET** : Développement du nombre de projets culturels développés en transcommunalité au sein de l'arrondissement de Philippeville, renforcement des collaborations entre les acteurs culturels du territoire et mise en place d'actions communes (action-sculpture, action-musique, réseau d'ambassadeurs, action-



légendes, action-cinéma, action-patrimoine mémoriel, land-art paysager).

## Programme de coordination locale de l'enfance 2018-2023

**Elaboré par le service Accueil Temps Libre, le CLE a été approuvé en 2018 par le Conseil communal. Ce programme vise le développement d'initiatives existantes et la création de nouvelles initiatives qui rencontrent les besoins révélés par l'état des lieux.**

**PROJET :** Augmentation du nombre d'accueillantes d'enfants. **PROJET :** Embellissement et sécurisation des milieux d'accueil des enfants : entreprendre des travaux de rénovation, de sécurisation, remettre en couleur les locaux.

**PROJET :** Organisation de formations pour le personnel qui assure l'accueil extrascolaire et pour les accueillantes d'enfants : BEPS Croix-Rouge, BEP Environnement, ONE, formations créatives, ateliers bricolage, organisation de rencontres et d'échanges d'idées. Ces formations et rencontres seront organisées par le service Accueil Temps Libre.

**PROJET :** Organisation d'une réunion annuelle pour coordonner les stages d'accueil d'enfants organisés durant les vacances, harmoniser et diversifier l'offre de stage et en faire la publicité (folder, valves des écoles, site Internet communal etc.). Ces réunions seront animées par la coordinatrice Accueil Temps Libre.

## Plan de Cohésion Sociale 2019-2024

**Le Plan de Cohésion Sociale coordonne et développe un ensemble d'initiatives afin de garantir l'accès aux droits fondamentaux pour toute la population : accès à l'emploi et à la formation, accès à un logement décent, accès à la santé et au traitement des assuétudes, retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.**

L'évaluation du Plan 2014-2019 est en cours, et se poursuivra par la rédaction du diagnostic et l'organisation de réunions participatives pour l'élaboration du Plan 2019-2024 qui **doit être remis à la Région Wallonne en juin 2019.**

## Programme d'action culturelle 2020-2025

**Le nouveau « décret des centres culturels du 21 novembre 2013 », a entraîné la mise en place d'une toute nouvelle démarche, à Philippeville comme ailleurs : réalisation d'un diagnostic territorial, autoévaluation, consultation de la population (dont 3 rencontres organisées à Philippeville en juin 2016), la rédaction d'une analyse partagée, la formation d'enjeux et d'actions culturelles, la mise sur pied d'un Conseil d'Orientation, etc. Le Centre culturel de Philippeville déposera, pour le 30 juin 2018, un dossier de reconnaissance de son « action culturelle générale » en vue de la signature de son contrat-programme 2020-2025.**

### DIAGNOSTIC TERRITORIAL :

**FAIBLESSE :** Fortes disparités entre les dépenses culturelles par habitant des communes de l'arrondissement de Philippeville et Philippeville se trouve dans le trio de queue (65,21€ déboursés par Doische, 33,88€ par Cerfontaine, 32,86€ par Couvin, 31,03€ par Florennes, 26,36€ par Viroinval, 23,65€ par Philippeville et 13,12€ par Walcourt).

**ATOUT :** Etroite collaboration entre les bibliothèques de Couvin, Doische, Florennes (cat.3), Mettet, Philippeville (non reconnue) et Walcourt (non reconnue). Cela permet aux actions de développement de la

lecture de gagner en cohérence territoriale à l'échelle de l'arrondissement (ex. : projet de sensibilisation « Aux Livres Etc ! »).

**ATOUT** : Présence des haltes du Bibliobus, du BDbus et le passage du Discobus (médiathèque, un jeudi sur 2).

**ATOUT** : Deux mouvements de jeunesse sur le territoire (Patro de Philippeville et Patro de Villers-le-Gambon).

**FAIBLESSE** : Absence de maison de jeunes sur le territoire de Philippeville.

**PROJET RÉALISÉ EN 2018** : Création d'un Centre d'information des jeunes depuis mars 2018 à Philippeville par Infor Jeunes Couvin qui a créé un point relais à Philippeville en partenariat avec le PCS de Philippeville et la MIRESEM (Mission Régionale pour l'Emploi du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse).

**FAIBLESSE** : Il n'existe aucun musée reconnu sur le territoire de Philippeville.

**FAIBLESSE** : Philippeville ne fait pas partie du Groupe d'Action Locale (GAL) de l'Entre-Sambre-et-Meuse réunissant les communes de Walcourt, Florennes, Gerpinnes et Mettet.

**ATOUT** : Ateliers artistiques du Centre d'Expression et de Créativité (Philippeville, Florennes, Walcourt créé en 2011), trois troupes de théâtre amateur, un groupe vocal, deux écoles de danse, cours du soir artistiques (aquarelle, art floral, photo, ébénisterie).

**FAIBLESSE** : Plus aucune société musicale ni fanfare n'est active sur l'entité actuellement.

#### ANALYSE PARTAGÉE :

**ATOUTS** : Richesse patrimoniale et paysagère, caractère rural préservé (nature sauvegardée). Patrimoine bâti et architectural de qualité. Fierté des habitants envers leur patrimoine (bâti, architectural, paysager...). Richesse patrimoniale et paysagère indéniable. Zone très verte (34% du territoire de forêt, 6 zones Natura 2000, réserves naturelles etc.). **FAIBLESSE** : Conscience environnementale peu développée. **OPPORTUNITÉ** : Volonté des habitants de sauvegarder le cadre de vie tel qu'il est (vert, rural, agricole, forestier...). Adhésion au Parc Naturel Viroin-Hermeton. **MENACE** : Peur de la perte de l'aspect pittoresque et relativement préservé de l'habitat et des villages, de la destruction des paysages. **MENACE** : Constructions hétéroclites dans les villages.

**ATOUTS** : Richesse et diversité du tissu associatif. Jeunesses (dans les villages). **FAIBLESSES** : Pas de coordination entre les mouvements associatifs et manque de communication entre les différents acteurs. Complexification des rapports sociaux entre ruraux et néo-ruraux. **MENACE** : Moins de vie dans les villages, animations moindres. Maisons de villages sous-utilisées. **MENACE** : Clivages ruraux/néo-ruraux.

**FAIBLESSES** : Paupérisation. Taux de chômage. **OPPORTUNITÉS** : Nouveaux entrepreneurs, inventeurs... Artisanat (ferronnerie...). **MENACE** : Fermeture de la base aérienne de Florennes. **MENACES** : Manque d'emplois, chômage, précarité.

**MENACE** : Peu de médecins généralistes.

**FAIBLESSES** : Vieillesse de la population. Faible densité de population (58 hab / km<sup>2</sup>), mais qui a augmenté de plus de 25% en 20 ans. **MENACE** : Exode des jeunes.

**MENACE** : N5.

**FAIBLESSE** : Perte de l'esprit « citoyen ». Manque de retour du politique vers le citoyen. **OPPORTUNITÉ** : potentiel des citoyens, dynamisme dans les villages, jeunesse à impliquer.

**FAIBLESSE** : Territoire très étendu (17 villages).

**ATOUTS** : Position centrale dans l'arrondissement / pôle important / nœud de communication. **OPPORTUNITÉ** : Chef-lieu de l'arrondissement de Philippeville. Espace localisé entre les agglomérations du sillon Sambre-Meuse (Namur et Charleroi) et la France (zone de forêts). Proximité de la France. Proximité du Barrage de l'Eau d'Heure.

**ATOOUT** : Infrastructures (hall omnisport, maisons de village...)

**ATOOUTS** : Enseignement et formation (tous réseaux et niveaux confondus). Centre scolaire important : plus de 3.000 élèves, maternel, primaire et secondaire, tous réseaux confondus.

**ATOOUT** : Accueil de la petite enfance.

**ATOOUT** : Secteur tertiaire bien développé (mutuelles, commerces, services...). **MENACES** : Petits commerces et services de proximité qui disparaissent (gares, postes, arrêts de bus). **MENACE** : Zoning commercial face aux « petits commerces ».

**OPPORTUNITE** : Volonté de valoriser les produits du terroir. Maraîchages. Commerces en circuits courts et/ou bio, CoopESEM.

**ATOOUT** : Liaisons de mobilité (ligne SNCB 132, bus 56...). Mobilesem. **FAIBLESSES** : Difficultés de mobilité : peu de transport en commun, dépendance à la voiture pour de nombreux trajets. Mobilité dans la ville (difficultés pour les PMR). Voiries et/ou chemins mal entretenus. Déchaussement des pavés de la Place d'Armes de Philippeville. **MENACES** : Forte dépendance à la voiture. Fermeture de la ligne SNCB 132.

**FAIBLESSE** : Incivilités et malpropreté (saletés dans les rues, crottes de chiens sur les trottoirs, déchets, dépottoirs clandestins...).

**FAIBLESSE** : Philippeville ne fait pas partie d'un GAL / du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

**OPPORTUNITES** : Potentiel touristique. Tourisme vert. Patrimoine architectural, civil et religieux à préserver. Sentiers de promenade à développer. Réseau RAVeL à développer. **MENACE** : Retards engrangés au point de vue du tourisme (par rapport aux entités voisines).

**MENACE** : Centrale de Chooz.

## ENJEUX ET OPÉRATIONS CULTURELLES

**ENJEUX 1 (2020-2022) : Impulsons la culture dans notre Phil'de vie ! Culture ? Derrière un mot, des expériences à découvrir, à partager pour créer et inventer.** L'objectif est de faire découvrir la Culture et le Centre culturel en allant à la rencontre des habitants, de diversifier les publics, de favoriser la diversité culturelle et de faire évoluer les activités en collaboration avec les associations locales afin d'établir de nouvelles habitudes participatives de création et d'expression en lien avec le territoire et l'actualité afin que la dimension culturelle soit appropriée et réappropriée par les citoyens.

Deux opérations culturelles serviront cet enjeu :

- **Un peu de culture ? Tournées générales !** : mise en œuvre de connections et de synergies entre les différentes disciplines artistiques dans le but de créer des interactions entre les publics, les mixer et les croiser en vue de décloisonner les pratiques, disciplines et publics.
- **Cette fois, c'est ma tournée !** : inciter les citoyens à devenir acteurs et créateurs de leurs propres productions culturelles.

**ENJEUX 2 (2023-2025) : Notre environnement, ça nous regarde !** : Espace public (être citoyen), cadre de vie (paysages, patrimoine bâti) et dimension écologique (environnement, développement durable), un grand terrain de jeux commun à explorer pour élargir notre horizon et y construire ensemble des projets (monnaie locale, jardin partagé).

Trois opérations culturelles serviront cet enjeu :

- **Prendre ma place en tant que citoyen** : prise de parole dans l'espace public etc.
- **Notre espace de vie, c'est dans ma nature** : protéger, entretenir, partager, mettre en valeur le patrimoine, les paysages, la nature...

- **Développer, transformer, agir pour, faire évoluer** : investissement réel de la population en rapport avec les questions de société (sociale, politique, civique et environnementale).

## Conseil consultatif des Jeunes

Ouvert aux jeunes âgés de 12 à 16 ans, l'objectif de ce Conseil est de réfléchir aux problématiques de la jeunesse, favoriser le dialogue et d'impliquer les jeunes en leur donnant un véritable espace de communication et d'action. En faisant découvrir aux jeunes conseillers les principes du débat et des décisions démocratiques, le Conseil forme à l'exercice d'une citoyenneté active.

**PROJET** : Augmenter le nombre d'arrêts de bus dans les villages.

**PROJET** : Création d'un lieu et d'une Maison de jeunes dans le centre de Philippeville. *Les jeunes manquent d'un endroit où se rassembler après l'école, d'un lieu pour échanger, construire des choses et d'un lieu où se détendre, se « poser ».*

**FAIBLESSE** : Présence de déchets, de dépôts clandestins dans les villages, bois, sentiers... *Opportunité* : Mise en place de projets par le Conseil consultatif des jeunes, Opération « été solidaire ».

**PROJET** : Organisation d'activités pour faire bouger, notamment les jeunes, de l'entité afin de dynamiser le centre-ville de Philippeville. *Philippeville est une ville « morne » où le centre-ville est régulièrement vide en soirée et le week-end car peu d'activités y sont organisées. Organisation d'activités, notamment par le Conseil consultatif des jeunes.*

**PROJET** : Création d'outils de prévention et de sensibilisation des jeunes aux réseaux sociaux. *Mise en place de ce projet par le Conseil consultatif des jeunes.*

**PROJET** : Installation d'art urbain. *Opportunité* : actions du Conseil consultatif des jeunes afin d'inviter les jeunes à s'approprier les espaces.

## Conseil Consultatif Communal des Aînés

L'objectif du Conseil, créé en 2008, est de promouvoir le mieux-être des seniors et leur intégration dans la société. Le CCCA, dont les membres sont âgés de plus de 60 ans, possède un pouvoir d'avis, c'est-à-dire qu'il peut formuler des propositions auprès des autorités locales en vue d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées. C'est également un espace de réflexion où chacun peut parler de ses préoccupations.

**FAIBLESSE** : Sentiment d'insécurité des personnes (et non des biens), exprimé en particulier par les seniors : insécurité chez soi, en voiture, en bus, en train...

Une enquête visant à améliorer le bien-être des Aînés de l'Entité de Philippeville, a été réalisée en 2013 par le Conseil Consultatif des Aînés. **Résultats non disponibles.**

## Commission Agricole

Créée en 2006 pour remettre des avis au Conseil communal, cette commission, présidée par l'Echevin de l'Agriculture, met en place des actions pour permettre le dialogue entre agriculteurs et non-agriculteurs et organise des conférences d'information.

La Commission Agricole n'a plus été réunie depuis 2013.

## Philippeville, Ville Amie des Aînés

La démarche VADA vise la mise en place d'une politique en faveur des aînés permettant le renforcement de l'action communautaire, la création d'environnements favorables et l'élaboration de politiques pour la santé.

La Commune s'est lancée dans la démarche – proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé – en 2017 avec le soutien méthodologique de la Province de Namur. **La commune réalise son diagnostic participatif en 2018 et rédigera ensuite son plan d'actions.**

## Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du climat

**Elaboration et mise en oeuvre d'un PAED dans le cadre de la campagne POLLEC 3 - Politique Locale Energie Climat- visant à réduire la consommation de CO<sup>2</sup> de 40% pour 2030.**

La Commune a pris part, en 2017, au projet du BEP Namur visant à élaborer un PAED groupé pour l'arrondissement de Philippeville. La Commune, signataire de la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie depuis avril 2018, s'est engagée à concevoir et à mettre en oeuvre un plan d'actions (PAED). **L'approbation du PAED groupé est prévue au Conseil communal de juin 2018.**

## Démarche HIAP, la santé au cœur des politiques communales

La démarche innovante Health In All Policies vise à créer un outil d'aide à la décision qui permettra au Collège de Philippeville d'estimer, de manière prospective, l'impact des décisions politiques prises sur le bien-être et la santé de la population, ainsi que des générations futures.

Ce projet, initié en mars 2018 avec le soutien de la Province de Namur, vise à mobiliser les citoyens, employés communaux et mandataires politiques pour, dans un premier temps, questionner les représentations individuelles du bonheur et du bien-être, pour ensuite diriger progressivement la réflexion vers une compréhension plus collective de ces notions à l'échelle des lieux de vie (les quartiers, la commune...) ou encore des groupes sociaux (**focus-group en octobre-novembre 2018**). **La construction d'un outil d'aide à la décision est annoncée pour juin 2019.**

## Philippeville, commune zéro déchet

**Elaboration d'un diagnostic et d'un programme d'actions visant à descendre sous la barre des 100 kilos de déchets ménagers et assimilés/an/habitant à l'horizon 2025 via la mise en place d'une démarche collective.**

La Commune a été sélectionnée en mai 2018 dans le cadre du deuxième appel à candidature de la Région wallonne auprès des communes wallonnes et bénéficiera de l'accompagnement, pendant 2 ans, d'Espace Environnement ASBL.

Calendrier annoncé : De mai à septembre 2018, formation, visite, accompagnement méthodologique pour élaborer le programme d'actions et mobiliser les acteurs du territoire. En octobre 2018, lancement du programme d'actions.

Florian HIGNY et Céline LEMAIRE,

Agents de développement à la Fondation Rurale de Wallonie